



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE YAMASKA

Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
École YAMASKA

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 18 h, la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Yamaska tenue le 16 février 2026 à 18 h à l'école primaire Yamaska, 147, rue Principale, Yamaska, à laquelle sont présents :

MEMBRES

Madame Marie-Claude Péloquin, personnel enseignant ✓
Madame Myriam Cournoyer, personnel enseignant ✓
Madame Sophie Tremblay personnel enseignant ✓
Madame Nancy Sauvageau, représentante du service de garde AM
Madame Lyne Simoneau, personnel de soutien AM
Madame Elisabeth Guilbeault, parent ✓
Madame Shaneil Victor, parent ✓
Madame Catherine Boulanger parent ✓
Madame Caroline Lambert, parent ✓
Madame Véronique Berthiaume, parent ✓
Monsieur Charles Banville, parent substitut ANM
Madame Caroline Chagnon, parent substitut ✓
Monsieur Léo-Paul Desmarais, membre de la communauté ANM

Direction, Jennyfer Gélinas ✓

Légende : **AM** : Absence motivée
ANM : Absence non-motivée

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ-26-02-26

Il est proposé par Marie-Claude Péloquin et appuyé par Caroline Lambert que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ou avec les modifications suivantes :

Adopté unanimement

1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2025
- 1.4 Suivi au procès-verbal
- 1.5 Période de questions

2. SUJETS D'INFORMATION

- 2.1 Information de la présidence
- 2.2 Information de la direction
- 2.3 Information des enseignantes et du service de garde
- 2.4 Information du représentant au comité de parents
- 2.5 Information de la représentante de l'O.P.P.
- 2.6 Sujets de consultation et d'information

3. SUJETS DE DÉCISION

- 3.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026
- 3.2 Normes et modalités d'évaluation des apprentissages 2025-2026
- 3.3 Code de vie révisé 2025-2026

- 3.4 Grille-matière et grille-horaire 2026-2027
- 3.5 Sorties de fin d'année : Camp Minogami 4^e, 5^e et 6^e année
- 3.6 Location de gymnase

4. Sujets divers

- 4.1
- 4.2

5. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ-26-02-27

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2025

Il est proposé par Sophie Tremblay_et appuyé par Catherine Boulanger que le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2025 soit adopté tel que présenté, à la suite des modifications apportées.

Adopté unanimement

1.4 Suivi au procès-verbal

Dû à l'obligation des écoles à faire des achats regroupés avec des fournisseurs précis, l'école ne pouvait pas vendre des stylos à son effigie. Il a fallu nous tourner vers un produit qui ne faisait pas partie de l'entente ; le baume à lèvres.

1.5 Période de questions

N/A

4 SUJETS D'INFORMATION

2.1 Information de la présidence

2.2 Information de la direction

- Les soupes solidaires de la Tablee des chefs a débuté en novembre dernier
- Des gens d'affaire ont offert 10 bons d'achat de l'Aubainerie de 300\$ pour l'achat d'habits de neige pour chacune de nos écoles primaires du CSS
- Culture à l'école : nous avons obtenu une subvention pour la culture à l'école. Pour le volet scientifique, Prof Dino est venu le 26 janvier dernier alors que pour le volet culturel, Jeux clownesques sera des nôtres les 26 et 27 février prochains.
- Nouvelles règles gouvernementales des buttes de neige dans les cours d'école.

2.3 Information des enseignantes et du SDG

- Deux sorties à la piscine Laurier-Ménard ont eu lieu les 26 novembre et 11 décembre dernier
- La première sortie Azimut a eu lieu le 26 novembre dernier avec les 5^e et 6^e année pour la pièce de théâtre Jules et Joséphine
- La vente de baumes à lèvres des 6^e année pour financer leur sortie de fin d'année va bon train.
- La vente de sucreries lors de la rencontre de parents a rapporté 833.20\$
- Le SDG a fait une sortie au cinéma le 28 novembre dernier et une sortie aux glissades sur neige le 13 février

2.4 Information du représentant au comité de parents

- Présentation du calendrier scolaire

2.5 Information de la représentante de l'O.P.P.

- Un déjeuner de Noël a été offert gratuitement aux élèves le 19 décembre dernier.
- Grâce aux tirelires de Noël, un montant de 3633.50\$ a été amassé pour financer les sorties de fin d'année pour l'école.
- L'OPP propose d'organiser une fête des couleurs telle que l'année dernière; la proposition est acceptée par tous.
- L'OPP propose également de faire une autre activité de financement comme une vente de chocolats; la proposition est rejetée car la vente de chocolats était déjà prévue par les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année participant au camp Minogami.

2.6 Sujets de consultation et d'information

3. SUJETS DE DÉCISION

CÉ-26-02-28

3.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026

CONSIDÉRANT les articles 75.1, 77, 83.1 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;

Il est proposé par Marie-Claude Péloquin et appuyé par Sophie Tremblay que le CÉ adopte le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, tel que présenté par la direction et annexé au présent procès-verbal.

Adopté unanimement

CÉ-26-02-29

3.2 Normes et modalités 2025-2026

Chaque année les enseignants doivent déterminer les normes et modalités d'évaluation.

Il est proposé par Catherine Boulanger et appuyé par Myriam Cournoyer que le CÉ approuve les normes et modalités 2025-2026 tel que présenté par la direction et annexé au présent procès-verbal.

Adopté unanimement

CÉ-26-02-30

3.3 Adoption du code de vie révisé 2025-2026

Considérant les articles de la *Loi sur l'instruction publique* concernant le code de vie révisé qui a été envoyé précédemment par courriel aux membres du CÉ.

Il est proposé par Caroline et appuyé par Marie-Claude Péloquin d'approuver que le code de vie révisé pour 2025-2026.

Approuvé unanimement

3.4 Adoption de la grille-matière et de la grille-horaire 2026-2027

CÉ-26-02-31

CONSIDÉRANT les articles 86 et 89, de la *Loi sur l'instruction publique* concernant le temps alloué à chaque matière;

CONSIDÉRANT les discussions et consultations des membres du personnel de l'établissement;

Il est proposé par Marie-Claude Péloquin et appuyé par Myriam Cournoyer que le CÉ approuve le temps alloué à chaque matière pour l'année scolaire 2026-2027, tel que présenté par la direction et versé au présent procès-verbal.

Approuvé unanimement

3.5 Sorties de fin d'année : Camp Minogami 4^e, 5^e et 6^e année

Selon la dernière rencontre du conseil d'établissement, il a été convenu que les 4^e, 5^e et 6^e année participeront au camp Minogami en sortie de fin d'année.

Le coût total de l'activité pour 50 élèves s'élève à 8338\$ pour le groupe.

Le coût du transport en autobus s'élève à 1080\$ (prix de l'année dernière)

CÉ-26-02-32

Grand total : 9418\$ (autobus et camp)

Un dépôt de 500\$ a été fait en novembre.

La Fondation des camps Odyssee finance 40\$/élève donc 2000\$

Le total restant à déboursier pour l'activité est donc de 6918\$

Il est proposé par Marie-Claude Péloquin et appuyé par Myriam Cournoyer qu'une activité de financement de vente de chocolat soit faite par les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année pour financer la sortie de fin d'année au camp Minogami pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année.

Adopté unanimement

3.6 Location de gymnase

CÉ-26-02-33

Les écoles du Centre de Services Scolaire Sorel-Tracy peuvent faire la location de leur gymnase à des fins récréatives. Le prix suggéré par la direction serait de 65\$/heure incluant le service de conciergerie et pouvant être révisé l'an prochain.

Il est proposé par Marie-Claude Péloquin et appuyé par Catherine Boulanger d'approuver les frais de location de gymnase au montant de 65\$/heure incluant la conciergerie.

Approuvé unanimement

CÉ-26-02-34

4. Sujets divers

4.1

4.2

5. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue le lundi 30 mars 2026 à 18 h.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Marie-Claude Péloquin_l'assemblée est levée à 19h30.

Adopté unanimement

La présidence

Le secrétariat

